

# Bulletin d'informations Communal

## Commune de Gurcy-le-Châtel

Numéro 8- Mai 2014

### EDITORIAL

Madame, Monsieur,

Avant toute chose, je veux remercier très sincèrement les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leurs suffrages lors du scrutin du 23 mars.

Le vendredi 28 mars, le conseil municipal s'est réuni pour élire le maire et les adjoints. Les participants aux commissions communales et les délégués aux divers syndicats ont été désignés.

Ma nouvelle équipe s'est immédiatement mise au travail pour œuvrer dans le sens de l'intérêt général. Les commissions communales se sont réunies et tous les conseillers sont prêts à assurer leurs nouvelles tâches pour répondre aux attentes de tous les Gurcyssois.

Nadine VILLIERS

#### *Bureau Municipal*

Maire : Nadine VILLIERS

1<sup>er</sup> adjoint : Christiane BARTHE

2<sup>ème</sup> adjoint : Gérard MOULIN

3<sup>ème</sup> adjoint : Christine CHENE

4<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Luc PROTIN



### CONCOURS PHOTO

*Gurcy d'hier, d'aujourd'hui et de demain.*  
Un paysage, une vue insolite ou hors du temps...

Envoyez vos photos à la mairie !

A la clé, la publication des meilleurs clichés dans votre bulletin municipal et une exposition à venir de toutes vos oeuvres.

***A vos objectifs !***

## ELECTIONS MUNICIPALES 2014

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil municipal est constitué de 15 conseillers :

Viviane APPERT	Monique de RYCKE	Jean-Luc PROTIN
Christiane BARTHE	Jennifer FAVOREL	Sandra THIMOTHEE
Mickaël BESIGOT	Gérard MOULIN	Nadine VILLIERS
Anita CELLIER	Cyril OFFREDI	Philippe VOGEL
Christine CHENE	Pascal PARAUULT	Danielle WYSOCKI

### COMMISSIONS COMMUNALES

#### ***Budget – finances :***

Christiane BARTHE - Christine CHENE - Gérard MOULIN - Jean-Luc PROTIN

#### ***Aménagement – travaux – environnement :***

Christiane BARTHE - Viviane APPERT - Mickaël BESIGOT - Anita CELLIER - Monique DE RYCKE - Cyril OFFREDI - Jean-Luc PROTIN - Sandra THIMOTHEE - Philippe VOGEL

#### ***Enfance – école – jeunesse :***

Christine CHENE - Christiane BARTHE - Anita CELLIER - Jennifer FAVOREL - Cyril OFFREDI - Pascal PARAUULT - Sandra THIMOTHEE - Danielle WYSOCKI

#### ***Animation – sport – culture :***

Christine CHENE - Viviane APPERT - Christiane BARTHE - Anita CELLIER - Pascal PARAUULT - Danielle WYSOCKI

#### ***Information – communication :***

Christiane BARTHE - Christine CHENE - Jennifer FAVOREL - Gérard MOULIN - Danielle WYSOCKI

#### ***CCAS :***

Viviane APPERT - Christiane BARTHE - Christine CHENE - Monique DE RYCKE - Jennifer FAVOREL

#### ***Commission d'appel d'offres :***

Président : Nadine VILLIERS

Délégués titulaires : Christiane BARTHE – Sandra THIMOTHEE – Philippe VOGEL

Délégués suppléants : Viviane APPERT – Mickaël BESIGOT – Jean-Luc PROTIN

## LES ADJOINTS ET LEURS DELEGATIONS

**1<sup>er</sup> adjoint :**  
**Christiane BARTHE**

Administration générale  
Budget et finances communales  
Travaux et urbanisme  
Affaires sociales  
Gestion du personnel périscolaire

**2<sup>ème</sup> adjoint :**  
**Gérard MOULIN**

Gestion du personnel des services techniques  
Eclairage public

**3<sup>ème</sup> adjoint :**  
**Christine CHENE**

Animation  
Enfance – jeunesse  
Affaires scolaires

**4<sup>ème</sup> adjoint :**  
**Jean-Luc PROTIN**

Identification des besoins et suivi des travaux du personnel des services techniques

## DELEGUES ET REPRESENTANTS SYNDICATS ET ORGANISMES EXTERIEURS

**Communauté de communes Bassée-Montois :**

Conseiller communautaire titulaire : Nadine VILLIERS  
Conseiller communautaire suppléant : Christiane BARTHE

**Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (sdesm) :**

Délégués titulaires : Nadine VILLIERS – Gérard MOULIN  
Délégué suppléant : Cyril OFFREDI

**Syndicat intercommunal de la région de Montereau pour le traitement des ordures ménagères (sirmotom) :**

Délégués titulaires : Nadine VILLIERS – Viviane APPERT  
Délégués suppléants : Christiane BARTHE – Jean-Luc PROTIN

**Syndicat intercommunal de travaux et d'entretien du bassin de l'Auxence :**

Délégués titulaires : Danielle WYSOCKI – Monique DE RYCKE  
Délégué suppléant : Jennifer FAVOREL

**Syndicat d'étude et de programmation du Grand Provinois (smep) :**

Délégué titulaire : Danielle WYSOCKI  
Délégué suppléant : Christiane BARTHE

**Syndicat d'initiative du canton de Donnemarie :**

Délégués titulaires : Danielle WYSOCKI – Christine CHENE  
Délégués suppléants : Christiane BARTHE – Anita CELLIER

**Centre national d'action sociale (CNAS) :**

Délégué titulaire : Monique DE RYCKE

**Correspondant défense :** Philippe VOGEL

**Correspondant sécurité routière :** Mickaël BESIGOT

## Vie communale

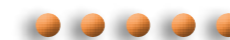
### Chenilles processionnaires du pin

Cette année encore, des nids de chenilles processionnaires du pin ont été observés à Gurcy et à Chalaute.

La mairie a installé des éco-pièges sur les pins concernés, sur le domaine public comme chez les particuliers, afin de piéger les chenilles quand elles descendent en procession le long des troncs.

Ces chenilles sont particulièrement urticantes et peuvent occasionner des troubles pour notre santé et celle de nos animaux. Les nids que les chenilles ont quittés contiennent encore des poils urticants et restent dangereux.

Si vous observez un nid, ne le touchez pas et éloignez les enfants et les animaux. Merci de prévenir la mairie. Nous mettrons en place les pièges les plus appropriés en fonction du cycle d'activité des chenilles.



### Séjours d'été pour les jeunes

La Communauté de Communes Bassée-Montois propose cet été

- Deux séjours pour les 10 / 13 ans et deux séjours pour les 14 / 17 ans sur la base nautique de Baye dans la Nièvre (séjours en camping).

**Séjour 1 : du lundi 7 juillet au lundi 21 juillet**

**Séjour 2 : du jeudi 24 juillet au jeudi 7 août**

Coût du séjour : 330 euros

- Un séjour à la montagne à Echazéau, près de Montanges, dans l'Ain, du samedi 9 août au vendredi 22 août pour les 7 / 12 ans.

Coût du séjour : 370 euros

### RENSEIGNEMENTS

01 60 67 09 13 ou 01 64 01 33 62



### ETAT CIVIL

**Naissances :**

19 mars 2014 : Ines CHRISTINO

2 avril 2014 : Emmanuel LIDON

**Mariages :**

13 avril 2013 : Patricia ROUSSELIN et Brahim FERAHTIA

18 mai 2013 : Chantal MARC et Christophe BIR

**Décès :**

5 mars 2013 : René FERREIRA

29 mars 2014 : Jean FIJOLEK

## Infos Pratiques

Mairie de Gurcy-le-Châtel

**Horaires d'ouverture du secrétariat**

Lundi- Mercredi- Vendredi : 8h00 à 12h00

Mardi et Jeudi :

8h00 à 9h00 et 14h30 à 18h00

Samedi :

un samedi par mois de 9h00 à 12h00  
(24 mai – 28 juin)

**Contactez la mairie**

Mairie de Gurcy le Châtel

Place raymond lambert

77520 GURCY LE CHATEL

Tél : 01 60 67 34 09

Fax : 01 60 67 45 22

Mail : [mairie-gurcy-le-chatel@wanadoo.fr](mailto:mairie-gurcy-le-chatel@wanadoo.fr)

### Collecte des encombrants 2014

Jeudi 18 septembre

Jeudi 27 novembre

### Horaires d'été déchetterie de Donnemarie-Dontilly

Lundi, mercredi et vendredi :  
de 14h00 à 18h00

Mardi et jeudi :  
de 8h30 à 12h00

Samedi :  
de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 12h00

### Numéros d'urgence utiles :

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Gendarmerie : **01 60 67 30 11**

Urgence à partir d'un portable : **112**

Centre anti-poison : **01 40 05 48 48**

### Calendrier des animations

Voici les dates qui sont déjà arrêtées.

21 juin : **feux de Saint-Jean et fête de la musique**

14 septembre : **brocante**

Nous vous triendrons informés des autres manifestations susceptibles de compléter ce programme.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES : FUSION

La fusion des communautés de communes de la Bassée et du Montois, proposée par le schéma départemental de coopération intercommunale, a été rendue effective le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette nouvelle collectivité est composée de 42 communes et elle regroupe 23 428 habitants. Son siège social est situé en mairie de Donnemarie-Dontilly, au 1 rue Cottreau et son siège administratif est situé 12 rue Joseph Bara, à Bray sur Seine.

### ELECTIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil de Communauté de Communes Bassée-Montois s'est réuni le mardi 15 avril pour élire son bureau. Ont été élus :

**Président :** Roger DENORMANDIE, maire de Montigny-Lencoup

**1<sup>er</sup> vice-président :** Anne-Marie CHARLE, maire de Saint Sauveur les Bray

**2<sup>ème</sup> vice-président :** Xavier LAMOTTE, maire de Fontaine-Fourches

**3<sup>ème</sup> vice-président :** Serge ROSSIERE-ROLLIN, maire de Donnemarie-Dontilly

**4<sup>ème</sup> vice-président :** Rémy ANQUETIN, maire de Balloy

**5<sup>ème</sup> vice-président :** Emmanuel MARCADET, maire de Bray sur Seine

**6<sup>ème</sup> vice-président :** Jean-Pierre BOURLET, maire de Hermé

**7<sup>ème</sup> vice-président :** Gisèle RICHARD, maire de Sognolles en Montois

**8<sup>ème</sup> vice-président :** Jean-Claude JEGOUDEZ, maire de Grisy sur Seine

**9<sup>ème</sup> vice-président :** Jean-Claude GAUTRY, maire de Paroy

# Bien vivre ensemble

## CHIENS

Propriétaires de chiens, ne laissez pas vos chiens divaguer dans les rues du village. Lors des promenades avec vos compagnons à quatre pattes, pensez à emporter un petit sac pour ramasser les déjections qu'ils déposent sur les trottoirs.

**Merci de bien vouloir laisser les chiens à l'extérieur de l'aire de jeux, chemin du cimetière aux oies.**

## BRUIT

L'utilisation d'engins bruyants pour le jardinage ou le bricolage est règlementée par un arrêté préfectoral définissant des horaires précis :

**Les jours ouvrés** de 7h00 à 20h00

**Le samedi** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30

**Le dimanche et les jours fériés** de 10h00 à 12h00

## FEUX

Nous vous rappelons que les feux sont rigoureusement interdits du 15 avril au 30 septembre.



## LES PESTICIDES : ATTENTION DANGER

Appelés aussi produits phytosanitaires, les pesticides sont couramment utilisés pour lutter contre :

Les herbes indésirables (herbicides),

Les insectes nuisibles (insecticides),

Les champignons parasites (fongicides).

### **Toxiques pour la santé :**



En contact direct avec la peau ou les yeux, par inhalation ou ingestion, les pesticides peuvent provoquer une intoxication aiguë qui se manifeste par des irritations cutanées, des nausées, des vertiges, des problèmes respiratoires ou des migraines...

A long terme, l'exposition régulière peut entraîner des maladies graves (effets cancérogènes, dérèglements endocriniens, maladie de Parkinson...) et être à l'origine de malformations chez l'enfant.

### **Néfastes pour la biodiversité :**

Si les pesticides sont toxiques pour les plantes et les insectes indésirables, ils détruisent aussi tous les autres organismes utiles (vers de terre, papillons, abeilles...).



Véritables « tuent-tout », ils appauvrissent et stérilisent les sols, s'accumulent dans les êtres vivants et contribuent à la diminution de la biodiversité.

Dans les rivières, une cuillère à café de pesticides peut polluer jusqu'à 10 km de cours d'eau ! (pour un ruisseau de 1m de profondeur sur 1m de largeur).

Dans chaque bulletin d'informations communal, vous retrouverez une rubrique avec des astuces et conseils pour jardiner sans utiliser de produits dangereux.

### **CE MOIS-CI AU JARDIN : les semis de printemps.**

Petite astuce : le faux semis.

Si vous envisagez de semer une planche de légumes à croissance lente (carotte, chicorée, fenouil, mâche, oignon...), utilisez la technique du faux semis : quatre semaines avant le vrai semis de légumes, vous préparez le sol comme si vous alliez semer (léger labourage et arrosages répétés). Les mauvaises graines poussent et il n'y a plus qu'à les détruire par griffage/ratissage sans trop remuer la couche superficielle du sol pour ne pas faire venir en surface d'autres graines inopportunes. Ensuite, semez vos légumes en ligne plutôt qu'à la volée : ce sera plus facile pour désherber à nouveau par la suite.

**Une mauvaise herbe n'est qu'une herbe qui pousse au mauvais endroit. Le jardinier éclairé ne considère pas l'herbe comme systématiquement mauvaise et évalue si elle est vraiment en concurrence avec les plantes cultivées.**

Comme pour les animaux ravageurs, le but n'est pas de toutes les éradiquer mais de les limiter. Apprenons à composer avec la dynamique de la nature : il est inutile de désherber les petites plantes qui ne sont pas réellement gênantes. Il est également moins fatiguant et plus efficace de désherber peu et souvent.

La meilleure façon de désherber écologiquement n'a rien de sophistiqué puisqu'il s'agit du désherbage manuel. Muni de gants, vos genoux reposant sur un vieux coussin, saisissez la plante le plus bas possible et déracinez-la intégralement.

